

Marseille, le 6 octobre 1999

Chère Madame, Cher Monsieur,

Il y a environ un an, vous avez été l'un des signataires du Manifeste sur l'Europe méditerranéenne. A ce titre, vous vous êtes engagé, dans la mesure de vos moyens, à veiller aux respects des préconisations contenues dans les textes fondateurs ; à participer au débat public régional sur l'opération d'intérêt national ; à interpeller l'Etablissement Public d'Aménagement.

Son directeur général, Monsieur Jean-Michel Guénod, avait, lors d'un débat que nous avions organisé en janvier 1999, développé la manière dont il entendait répondre aux propositions contenues dans le rapport d'audit des inspecteurs de l'administration, rendues publiques dans le premier semestre 1998. Depuis, la presse et diverses initiatives de communication se font l'écho d'un certain nombre d'évolutions sans que les citoyens puissent toujours distinguer ce qui relève d'une politique d'annonces ou d'avancées réelles et bénéfiques pour Marseille.

En matière d'emploi : il est difficile de cerner le type d'emplois réellement créés, de savoir d'où viennent ces emplois, et quel bénéfice net entraînent-ils dans la réduction du chômage de Marseille et de ses quartiers ? A quel bon servirait l'opération si elle n'avait pour effet que de participer à une création d'emplois « haut de gamme », et si dans le même temps le chômage global augmentait ? Ou encore, que représenterait une structure de l'emploi qui ne satisfait pas la totalité des objectifs d'un développement économiquement et socialement intégré ?

En matière d'aménagement : quelles sont les dispositions qui régissent les complémentarités d'aménagement entre le Port et l'Europe méditerranéenne ? Quel devenir auront les espaces du J4 et la grille entre le Port et la Ville ? Les projets de mise en souterrain de la circulation de transit sont-ils définitivement arrêtés ? Comment seront développés les transports en commun et selon quel plan global de déplacement dans la ville ?

En matière d'habitat : quelle est la stratégie de l'habitat qui préside à l'aménagement des Z.A.C. d'une part et des autres quartiers d'autre part ? Sur quel concept de mixité programme-t-on les logements ? En matière de programmation : quelles sont les étapes ? Les mises en chantier feront-elles toujours au préalable l'objet d'opérations commercialisées ? Quel est le programme des actions à caractère européen et méditerranéen ?

Vous vous posez certaines de ces questions et d'autres encore. Aussi il apparaît nécessaire d'interpeller à nouveau le directeur général d'Europe méditerranéenne pour qu'il puisse en débattre avec vous. C'est pourquoi nous vous invitons à une réunion-débat organisée avec le concours du Journal Le Pavé de Marseille, en présence de Monsieur Jean-Michel Guénod. Elle aura lieu le :

Judi 21 octobre 1999 à 19 heures

(Le débat sera suivi d'un pot moyennant participation)

à la Brasserie de l'Agora

Les Docks, 10 place de la Joliette-13002 Marseille

(Parking : cours des Docks)

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, chère Madame, cher Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

LE FORUM CIVIQUE DE MARSEILLE

en quelques mots ...

- **LE FORUM CIVIQUE EST NE LE 19 JANVIER 1998**

Plus de 150 personnes se sont réunies et ont dressé un constat de la situation de Marseille, de sa région et du tableau qu'en donnent ceux qui exercent le pouvoir ou prétendent le faire : affairisme, lutte de clans, désinformation, banalisation de l'exclusion... Elles ont affirmé le besoin de créer un nouveau mouvement, indépendant de toutes les institutions et de tous les partis politiques qui puisse défendre l'intérêt général, s'opposer au prédateurs de la vie publique et proposer une nouvelle conception de la cité.

- **LE FORUM CIVIQUE EST UN MOUVEMENT DE FAIT**

Il n'est pas enfermé dans le cadre rigide d'une structure qui en fixerait les bornes. Tous ceux qui partagent ses valeurs et ses objectifs sont invités à le rejoindre, ce qui ne nécessite aucune procédure d'adhésion ou de cooptation (ni d'exclusion).

- **LE FORUM CIVIQUE CE SONT AUSSI DES GROUPES DE TRAVAIL SUR:**

Des projets de débats : les déchets urbains, les transports, le Centre Ville, Euroméditerranée, les Municipales de 2001...

Des actions d'information : bulletin d'information, site Internet, édition...

Des initiatives publiques : pétitions, actions en justice quand cela se révèle nécessaire...

Le Collège citoyen : cycles de formation sur les divers aspects de l'action publique...

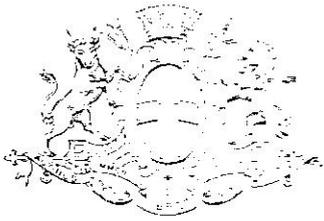
Le Café civique : rencontres conviviales de discussion...

- **LES COORDONNEES DU FORUM CIVIQUE**

site internet du forum : <http://www.forum-civique.com>

association de soutien du Forum Civique de Marseille :

23 cours Pierre Puget- 13006 Marseille



LE PREMIER ADJOINT

-RM/JLI/CO-
n° 98/1406

à rappeler impérativement

Ville de Marseille

Marseille, Le 29 octobre 1998

Monsieur le Président
ASSOCIATION DE SOUTIEN AU
FORUM CIVIQUE
23, cours Pierre Puget

13006 - MARSEILLE

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 9 octobre courant, vous avez bien voulu me faire parvenir un exemplaire du mémorandum sur Euroméditerranée et ses premières signatures.

Je vous remercie pour l'envoi de ce document dont j'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Renaud MUSELIER
Député des Bouches-du-Rhône



Marseille, le 30 Octobre 1998

MONSIEUR LE PRESIDENT
DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN AU FORUM
CIVIQUE
23, Cours Pierre Puget
13306 - MARSEILLE

N/REF.: THM/MD/2.182/98

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé récemment un mémorandum sur Euroméditerranée établi par votre association et je vous en remercie.

Votre texte indique que ce mémorandum a été établi à la suite d'une réunion de travail qui s'est tenue le 11 juin 1998. Sa lecture conforte à plusieurs égards l'analyse que j'ai moi-même faite des « réalités, enjeux et mythes » d'Euroméditerranée - pour reprendre le titre de votre réunion - au moment de ma prise de fonction, le 1er juillet dernier.

Je me suis efforcé depuis cette date d'affiner mon analyse, et d'engager les inflexions qui me paraissaient indispensables, tant en termes d'objectifs, que d'organisation et de méthodes, non seulement au sein de la structure mais aussi en direction des milieux professionnels et civils environnant l'opération.

J'ai présenté ce travail au conseil d'administration d'Euroméditerranée du 23 octobre 1998 et j'ai plaisir à vous adresser un exemplaire du texte de ma communication. Il me semble qu'il va dans le sens de vos propres réflexions, préoccupations et suggestions.

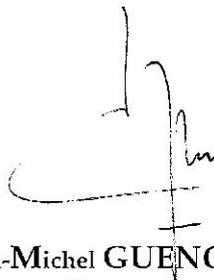
Un certain nombre des inflexions proposées sont déjà engagées. Les autres seront mises en place rapidement, notamment au premier semestre 1999.

Bien entendu, ces inflexions ne résolvent pas toutes les difficultés inhérentes à une opération particulièrement complexe, comme vous le notez vous-même. Il est clair que chemin faisant, d'autres adaptations seront nécessaires, tant en fonction des contraintes et opportunités du contexte économique et social, des possibilités budgétaires, que des débats avec les acteurs institutionnels ou privés constituant le cadre et l'environnement de l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée.

.../...

Je suis tout à fait disposé à participer à une prochaine réunion de votre association, notamment après la réunion du CIADT prévu pour la fin de l'année, qui devrait se prononcer sur quelques dossiers et perspectives majeurs pour la réussite de l'opération.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.M. Guenod', with a stylized flourish at the end.

Jean-Michel GUENOD
Directeur Général

P.J. : un exemplaire du texte de communication du conseil d'administration d'Euroméditerranée du 23 octobre